

## Communauté de Communes Cœur de Brenne

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont **les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

### Les chiffres clés de l'Emploi

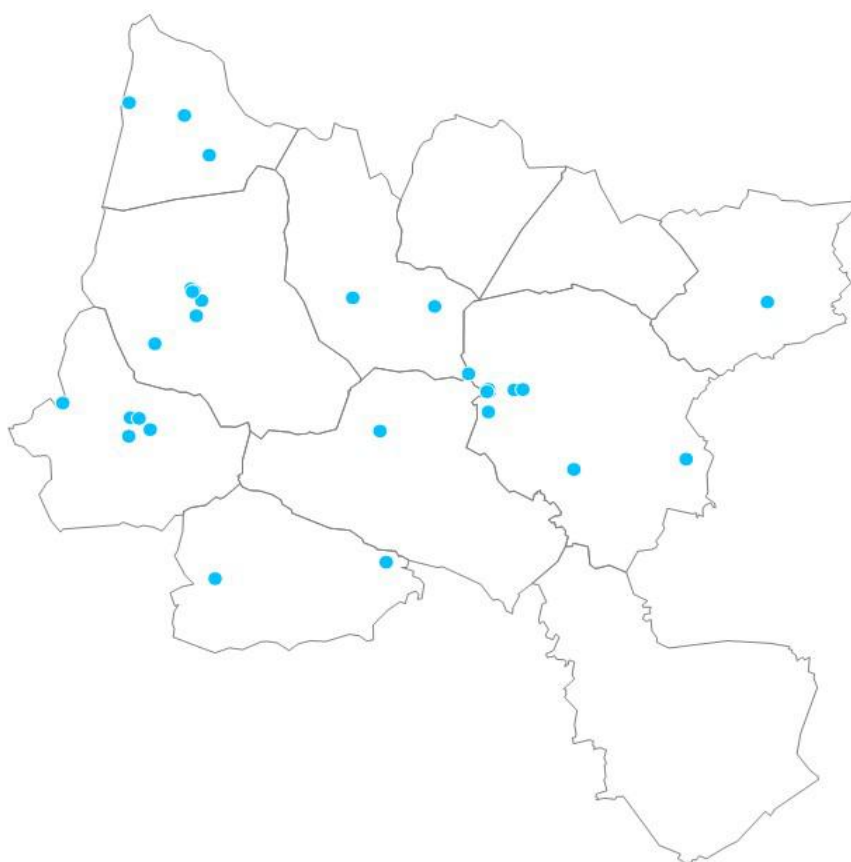
En 2015, l'ESS représente **12.63% des établissements employeurs\*** sur votre territoire.

Ce qui signifie que **12.43% des personnes salariées\*** de votre communauté de communes sont employées par des entreprises de l'ESS.

**Les trois secteurs les plus dynamiques sont\*** :

- L'Enseignement ;
- Le secteur des **Arts, Sports & Loisirs** ;
- Celui des **Services divers**.

### Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC Cœur de Brenne	86	12,43%	25	12,63%
Indre	7 562	11,50%	981	12,20%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 253	11,10%

\*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

#### Contact :

[j.fulloy@cresscentre.org](mailto:j.fulloy@cresscentre.org)

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire  
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - [contact@cresscentre.org](mailto:contact@cresscentre.org) - [www.cresscentre.org](http://www.cresscentre.org)